
Conseil régional Nakonha:ka
Réunion de l'exécutif
Le jeudi 5 novembre 2020 – 9 h

Notre vision constitue le prisme au moyen duquel nous évaluons les progrès selon :

- le soutien et la bonification de la vie des communautés de foi en ministère;
- le soutien aux programmes d'intervention en justice sociale et de présence dans le milieu; la mise en place d'outils et de pratiques de communication;
- le renforcement de la communication.

PRÉSENCES

Pasteure Linda Buchanan

Peter Bisset

Fred Braman

Barbara Bryce, pasteure

Vivienne Galanis

Pierre Goldberger

Marc Grenon

Rosemary Lambie, pasteure

Joëlle Leduc, pasteure
des

Darryl Macdonald, pasteur

Marie-Claude Manga, pasteure

Paul Stanfield

Tami Spires, pasteure

Shanna Bernier

Judy Coffin

David Lambie

Joël Miller

Brian Ruse

Présidente

Membre, Conseil des finances et de l'expansion

Membre, Immobilier et finances

Membre, Financement et de soutien

Membre sans fonction particulière

Membre sans fonction particulière (arrivée à 10 heures)

Membre sans fonction particulière

Membre, ministre exécutive

Membre sans fonction particulière, Ministère auprès des jeunes et

familles

Membre, Relations pastorales

Membre, Table des ministères en français

Membre, trésorier (départ à 10 h 30)

Membre, coordonnatrice de l'assemblée générale

Membre correspondante, Ministère auprès des jeunes, des jeunes
adultes et des famillesMembre correspondante, Communications et soutien
administratif

Membre correspondant, président sortant, Nominations

Membre correspondant, adjoint à la ministre exécutive,
secrétaire de séance

Membre correspondant, administrateur des finances et du bureau

ABSENCES

Samuel Dansokho, pasteur

M^e Sabrina Di Stefano

Shaun Fryday, pasteur

David-Roger Gagnon

Membre sans fonction particulière (en congé sabbatique)

Membre correspondante, responsable des relations pastorales

Membre, Ministères de la justice et des communautés

Membre correspondant, responsable du soutien aux réseaux et
aux regroupements

Membre, Relations justes

Membre sans fonction particulière, Développement de nouveaux

Prières d'ouverture

Fred Braman fait référence à l'expression « engagement de tous les croyants et croyantes » tout en remerciant Nora Sanders, qui prend sa retraite du poste de secrétaire générale. Fred lit le poème « To Be of Use » [Se faire utile] de Marge Piercy. Ce poème a été récité par l'ancien modérateur Gary Patterson dans un hommage à Nora Sanders.

Après sa lecture, Fred prie pour que tous aient la volonté de continuer à travailler pour les autres et pour l'Église, en participant à l'engagement de tous les croyants et croyantes.

The people I love the best [Les personnes que j'aime le plus]
jump into work head first [se lancent tête première dans le travail]
without dallying in the shallows [sans tergiverser dans les eaux peu profondes]
and swim off with sure strokes almost out of sight. [et s'en vont nageant avec assurance presque au-delà de l'horizon.]
They seem to become natives of that element, [Elles semblent appartenir à cet élément,]
the black sleek heads of seals [têtes de phoques noires et élégantes]
bouncing like half-submerged balls. [rebondissant comme des ballons à demi-immergés.]

I love people who harness themselves, an ox to a heavy cart, [J'aime les gens qui s'attellent, tel un bœuf à une lourde charrette,]
who pull like water buffalo, with massive patience, [qui tirent comme des buffles d'eau, avec une extraordinaire patience,]
who strain in the mud and the muck to move things forward, [qui s'efforcent dans la vase et la saleté de faire avancer les choses,]
who do what has to be done, again and again. [qui font ce qui doit être fait, encore et encore.]

I want to be with people who submerge [Je veux être avec des gens qui plongent]
in the task, who go into the fields to harvest [dans le travail, qui se rendent au champ pour la moisson]
and work in a row and pass the bags along, [et pour travailler en rang à faire passer les sacs,]
who are not parlor generals and field deserters [qui ne sont pas des généraux de salon ni des déserteurs de campagne,]
but move in a common rhythm [mais qui épousent le rythme commun]
when the food must come in or the fire be put out. [quand il faut produire la nourriture ou éteindre l'incendie.]

The work of the world is common as mud. [Le travail du monde est comme la boue.]
Botched, it smears the hands, crumbles to dust. [Bâclé, il macule les mains, s'effrite en poussière.]
But the thing worth doing well done [Mais si on prend la peine de bien faire une chose,]
has a shape that satisfies, clean and evident. [elle prendra une forme agréable, nette et distincte.]
Greek amphoras for wine or oil, [Les amphores grecques pour le vin ou l'huile,]
Hopi vases that held corn, are put in museums [les vases hopis servant à contenir le maïs sont aujourd'hui au musée,]
Hopi vases that held corn, are put in museums [mais nous savons qu'ils ont été faits pour être utilisés.]
The pitcher cries for water to carry [La cruche crie sa soif de porter l'eau]
and a person for work that is real. [et la personne son désir d'un travail concret.]

Marge Piercy, « To be of use » [Se faire utile], poème tiré du recueil *Circles on the Water*. Copyright © 1982, par Marge Piercy. Utilisé avec l'autorisation d'Alfred A. Knopf, une marque de l'éditeur Knopf Doubleday Publishing Group, une division de Random House LLC. Tous droits réservés.

Source : *Circles on the Water: Selected Poems of Marge Piercy* (Alfred A. Knopf, 1982)

Moment de partage en cercle

Tous et toutes sont invités à s'exprimer.

Reconnaissance du territoire autochtone

Linda Buchanan

Procès-verbal du 8 octobre 2019

MOTION_131 du 5 novembre 2020 (T. Spires/J. Leduc) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2020 sans modification. **Adoptée**

Ordre du jour

MOTION_132 du 5 novembre 2020 (D. MacDonald/B. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka adopte l'ordre du jour tel qu'il a été distribué. **Adoptée**

Correspondance

- a) Septembre 2020 – Le pasteur Richard Bott et Sarah Charters, directrice par intérim de l'unité de philanthropie, remercient le Conseil régional Nakonha:ka pour sa contribution de 264 085 \$ à Mission et Service et le groupe des femmes de l'Église Unie au sein du Conseil régional Nakonha:ka pour sa contribution de 15 100 \$ (*à des fins d'information*).

Question 1 : Comment pouvons-nous continuer à encourager la générosité au sein du Conseil régional Nakonha:ka?

- b) 4 novembre 2020 — Lisa Byer-de-Wever, directrice de la Maison Saint Columba, à propos des modifications apportées aux statuts de l'organisme (*à des fins d'action, 5 c*)

Suivi de la réunion précédente

Soutien et bonification de la vie des communautés de foi en ministère

1. Relations pastorales

Le procès-verbal de la réunion de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales du 22 octobre 2020 est joint en **annexe A**.

a) Appels/nominations/changements

Charge pastorale Richmond-Melbourne

MOTION_133 du 5 novembre 2020 (D. MacDonald/M. Grenon) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve la recommandation de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales de renouveler la nomination du pasteur à la retraite Wayne Beamer au sein de la charge pastorale Richmond-Melbourne à raison de 20 heures/semaine pour le ministère des soins pastoraux du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, toutes les conditions étant conformes au *Manuel*. **Adoptée**

MOTION_134 du 5 novembre 2020 (D. MacDonald/M. Grenon) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve la recommandation de l'Équipe dirigeante en matière de relations pastorales pour que les personnes nommées ci-dessous assurent la supervision des charges pastorales des communautés de foi vacantes ou à la recherche d'une relation pastorale :

Hemingford
Huntingdon
Lacolle-Clarenceville
Centenary
Église italienne du Rédempteur
Mont-Bruno
Vallée du Richelieu
Danville-Asbestos
Granby
Harrington Harbour

Barbara Bryce
James Christie
Barbara Bryce
Patricia Lisson
Read Sherman
Jennifer Mountain
Jennifer Mountain
Reg Jennings
Tami Spires
Heather McClure

Métis Beach	Dave Lambie
Sept-Îles	Heather McClure
Ways Mills	Lee Ann Hogle
Zion-Dundee	Mher Khatchikian
Fulford	Dave Lambie
Ulverton-Durham Sud-Trenholm	Reg Jennings
St. Andrews, Delson	Rosemary Lambie
Calvary, Sutton	Malcolm Cogswell
Hatley	Linda Buchanan
Baldwin's Mills	Mead Baldwin

Adoptée**b) Personnel célébrant laïque agréé**

Il sera recommandé que l'agrément de toutes les personnes membres du personnel célébrant laïque agréé (PCLA) énumérées ci-dessous soit renouvelé (à l'exception de quatre personnes qui ont demandé à ne pas continuer) lors de l'assemblée du conseil régional. On explique que La Table des ministères en français collabore normalement avec le conseil régional dans le cadre du processus de renouvellement des agréments, mais qu'elle ne dispose pas, dans l'état actuel des choses, du pouvoir nécessaire pour renouveler seule les agréments du PCLA ou superviser son travail.

Membres du personnel célébrant laïque agréé au sein du conseil régional

Rosanne Baatz, Debbie Beattie, Charlotte Beatty Griffith, Hepta Deslandes, Valerie Epps Nickson, Stéphane Godbout, Tessa Ann Griffin, Norman Haslam, Gail Hocquard, Shirley Knutson, Carolyn Linde, Lorane McKenzie, Kelley Molloy, Pamela Naylor, Joan Shea, Alwin Spence, Brenda-Lee Strickland, Virginia Wallace, Keith Whittall, Donald Wood

c) Soins aux retraités et retraitées

Il est mentionné qu'une retraite pour les membres du clergé est prévue.

2. Équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances

L'état des résultats et le projet de budget pour 2021 sont joints à l'**annexe B**. Brian Ruse présente l'état des résultats (se terminant le 30 septembre 2020) et le projet de budget pour 2021.

- a) **MOTION_135 du 5 novembre 2020** (P. Stanfield/M. Braman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka reçoive le rapport financier du troisième trimestre à des fins d'information. **Adoptée**
- b) **MOTION_136 du 5 novembre 2020** (P. Stanfield/M. Braman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka recommande la présentation du projet de budget pour 2021 lors de l'assemblée du conseil régional du 21 novembre 2020. **Adoptée**

Discussion : Le poste « Contributions au fonds de réserve de sécurité » est ajouté au budget. Comment seront utilisés les fonds provenant du poste « Contributions au fonds de réserve de sécurité »? Leur utilisation sera déterminée par l'exécutif. Un montant de 3 000 \$ a été ajouté au budget du camp Esprit Uni. Un montant de 3 000 \$ a été retiré du poste « Contributions au fonds de réserve de sécurité ». Le programme « Allumer une étincelle » a été ajouté au budget, à l'annexe 8 de celui-ci. La ligne 71 a été supprimée du budget. Un montant de 2 000 \$ a été ajouté pour les regroupements et les réseaux en 2020 et à la ligne budgétaire réservées à ceux-ci pour 2021 — ces changements sont indiqués à l'annexe B ci-jointe.

3. Équipe dirigeante en matière de financement et de soutien

- a) **MOTION_137 du 5 novembre 2020** (B. Bryce/D. Macdonald) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve les recommandations de l'Équipe dirigeante en matière de financement et de soutien concernant l'octroi des subventions pour le soutien à la mission en 2021, dont la somme globale, qui s'élève à 506 214 \$, est répartie comme suit :

Camino de Emaus de l'Église Unie	67 214 \$
Ministère universitaire : aumônerie de l'Université Bishop	2 000 \$
COCLA	25 000 \$
Comité d'aide aux réfugiés	24 000 \$
Centre spirituel et interreligieux de l'Université Concordia	3 000 \$ (de l'ÉUC)
Église Unie St-Pierre et Pinguet	26 000 \$
Église Unie Kanesatake	15 000 \$
Mission communautaire de Montréal	120 000 \$
Rennie's United Church	20 000 \$
Maison Saint Columba	151 000 \$ (30 000 de l'ÉUC)
Église Unie Sainte-Geneviève : Programme Perte & Vivre	6 000 \$
Église Unie Union (Montréal)	30 000 \$
Centre LGBTQ2+ de l'Ouest-de-l'Île	17 000 \$

Adoptée

- b) **MOTION_138 du 5 novembre 2020** (B. Bryce/P. Bisset) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve les recommandations de l'Équipe dirigeante en matière de financement et de soutien concernant l'octroi des subventions du Fonds bon Samaritain suivantes :

- Subvention de 8 500 \$ pour le programme de livraison de repas pour les personnes âgées de la Maison Saint Columba.
- Subvention de 15 000 \$ au Conseil des aînés et des aînées de Notre-Dame-de-Grâce pour son service d'aide fiscale.
- Subvention de 15 000 \$ pour le programme de lutte à l'isolement des personnes âgées de l'Église Union (Montréal).

Adoptée

Discussion : cette décision sera acheminée à la Fondation de l'Église Unie du Canada aux fins de la distribution des fonds.

- c) **MOTION_139 du 5 novembre 2020** (B Bryce/D. Macdonald) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve les recommandations de l'Équipe dirigeante du financement et de soutien concernant les subventions suivantes du Fonds pour les ministères en français de Trois-Rivières :

- Subvention de 6 000 \$ pour les programmes de soutien au deuil en français à l'Église Unie Sainte-Geneviève (Programme Perte & Vivre)
- Subvention de 6 000 \$ au Séminaire Uni afin d'accroître sa capacité de formation en français, conformément à ce qui est indiqué dans la demande de soutien à la mission pour 2021 de l'établissement.

Adoptée

d) MOTION_140 du 5 novembre 2020 (B. Bryce/P. Goldberger) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve la recommandation de l'Équipe dirigeante du financement et de soutien d'octroyer une subvention de 1 250 \$ provenant des fonds restants du programme de soutien à la mission pour 2020 à l'Église Unie Beaconsfield pour son programme d'aide aux réfugiés nigériens. **Adoptée**

e) MOTION_141 du 5 novembre 2020 (B. Bryce/F. Braman) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council Executive approuve la recommandation de l'Équipe dirigeante du financement et de soutien de permettre au Centre Contactivité Centre (Westmount, Québec) de reporter l'utilisation de sa subvention du Fonds bon samaritain à son prochain exercice financier commençant le 1^{er} avril 2021.

Adoptée

Discussion : Heather McClure démissionne de son poste d'administratrice de la Fiducie Erskine and American Mountainside. Read Sherman accepte de remplacer Heather.

MOTION_142 du 5 novembre 2020 (B. Bryce/D. Macdonald) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve la nomination de Read Sherman à un poste d'administrateur de la Fiducie Erskine and American Mountainside. **Adoptée**

Soutien aux programmes d'intervention en justice sociale et de présence dans le milieu
--

4. Ministères autochtones

Un atelier sur la reconnaissance des terres sera bientôt organisé.

5. Communautés de foi, regroupements et réseaux

a) Ouverture des églises

Peter Bisset explique que les rassemblements pour le culte en zone rouge ont été restreints. Il indique que les couvre-visages en tissu ne sont pas autorisés par la CNESST. 16 communautés de foi (CF) n'ont toujours pas répondu. 71 CF ont présenté un plan. En ce qui concerne les paroisses en zone orange, des rassemblements d'au plus 25 personnes sont autorisés dans les églises.

On remercie le groupe de travail sur la COVID 19 pour son travail et son soutien.

b) Union

Rosemary Lambie et Marc Grenon font le point et annoncent que deux autres réunions auront lieu dans les semaines à venir. Le pasteur Robert Thompson prendra sa retraite à la fin de l'année 2020. Il n'y a aucune mesure à prendre pour le moment. Une personne chargée de la supervision et des relations des charges pastorales sera nommée pour travailler avec les paroisses à partir du 1^{er} janvier 2021.

c) Maison Saint Columba — Statuts (voir l'annexe C)

MOTION_143 du 5 novembre 2020 (F. Braman/P. Bryce) que le Conseil régional Nakonha:ka approuve les statuts révisés de la Maison Saint Columba et leur acheminement au Bureau du Conseil général aux fins d'approbation finale. **Adoptée**

d) Regroupements et réseaux

Un atelier de soutien au clergé aura lieu dans un avenir proche.

6. Ministère des jeunes, des jeunes adultes et des familles

Shanna Bernier et Joëlle Leduc — Mary Hatfield a été transférée aux soins palliatifs (Mary était très impliquée dans le Forum Jeunesse et le ministère de la jeunesse dans la région du Consistoire Québec-Sherbrooke). Des lettres de remerciement du Forum des jeunes et des jeunes adultes seront envoyées à Mary. Le camp Esprit Uni tiendra une activité de feu de camp virtuel demain soir. Une lettre destinée au pasteur Richard Bott et à Michael Blair, secrétaire général (à partir du 1^{er} novembre), est prête à être envoyée. On la lit à haute voix. La lettre exprime des frustrations liées au manque d'attention accordée à la composante des jeunes (et des jeunes adultes) francophones au sein de l'Église Unie du Canada, ce qu'a contribué à mettre en évidence l'événement Rendez-vous 2020.

7. La Table des ministères en français

Marie-Claude Manga remercie le conseil régional pour les efforts qu'il a toujours déployés afin d'intégrer la langue française à son identité propre. Des remerciements sont adressés au conseil régional pour sa collaboration à la reconnaissance de l'Église Sainte-Claire. La Table attend toujours des modifications aux documents qui émaneront de cette instance.

8. Équipe dirigeante en matière de justice et d'implication communautaire

La tenue d'un synode avec les partenaires aux Philippines a permis de faire le point sur les nombreux défis auxquels ces derniers doivent faire face. Des remerciements sont transmis à l'Église Unie du Canada pour son soutien continu.

Renforcement de la communication

9. Communications

Judy Coffin communique les résultats d'un sondage sur les flux de communication. On s'inquiète du manque d'intérêt accordé aux différentes formes de médias et on réfléchit à des moyens de remédier à ce manque d'utilisation de ces outils et de continuer à communiquer l'information aux membres.

10. Nominations

Dave Lambie et Tami Spires – Il n'y a pas de candidat ou de candidate pour le poste de président ou de présidente désigné, il y a une personne potentielle pour le dialogue judéo-chrétien. On signale que les candidats et candidates doivent être membres à part entière de l'Église Unie du Canada. Des questions demeurent quant à la manière de solliciter des candidatures pour les postes au sein du conseil régional (pour

les présentations, etc.) après le Conseil général. Il peut être nécessaire de créer une politique sur la manière d'inclure les délégués et les déléguées du Conseil général dans le conseil régional (lorsqu'il ne s'agit pas déjà de délégués et déléguées au conseil régional).

MOTION_144 du 5 novembre 2020 (D. MacDonald/M. Spires) que le Conseil régional Nakonha:ka prolonge la réunion de 15 minutes. **Adoptée**

11. Assemblées du conseil régional

Tami Spires et Linda Buchanan

- a) Assemblée d'automne : le samedi 21 novembre : culte axé sur la reconnaissance du personnel célébrant laïque agréé, budget 2021, regroupements

12. Conseil des finances et de l'expansion

- a) **MOTION_145 du 5 novembre 2020** (P. Bisset/B. Bryce) que le Conseil régional Nakonha:ka appuie la recommandation du Comité conjoint des finances et de l'expansion et des congés sabbatiques concernant la demande de congé sabbatique pour 2021 de la pasteure Paula Kline, directrice de la Mission communautaire de Montréal, aux fins de réflexion, de ressourcement et de renouvellement des perspectives sur le ministère.

Ce congé est accordé pour une période de trois mois, soit juillet, août et septembre 2021, conformément à la proposition de la demandeuse, et ne comprend pas de période de vacances courantes. Le budget prévu pour le congé sabbatique est de 12 000 \$, cette somme couvrant tous les coûts de remplacement en matière de prédication et en cas d'imprévu ainsi que certains coûts personnels.

Adoptée

- b) **MOTION_146 du 5 novembre 2020** (P. Bisset/) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve les recommandations du Comité des bourses du Conseil des finances et de l'expansion concernant l'attribution des bourses suivantes : une combinaison des bourses du Hugh Duncan Trust, du Fonds St. John's Hall Bursary Fund et de l'Institut français évangélique.

Les montants des bourses du Hugh Duncan Trust proviennent du budget du Conseil des finances et de l'expansion (20 000 \$ en 2020), tandis que les autres bourses sont payées à partir de leurs fonds affectés respectifs.

Bénéficiaires des bourses 2020

Nom de la communauté de foi :

Matthew Bergeron

Sarah Bergeron

Holly-Andrea Bobbitt

Église Unie Mont-Royal :

Katie Dumaresque-Roberts

Callie Evans

St. Andrew's United Church, Chateaugay

St. Andrew's United Church, Chateaugay

Charge pastorale de Harrington Harbour

Charge pastorale de Harrington Harbour

Elizabeth United Church, Harrington Harbour

Hihoto Jean-Baptiste Houenou
Morgan-Pierre Point
Christian Rowsell
Jane Weber
Michael Weber

Église Unie Saint-Jean
Église Unie Saint-Jean
St. Michael's United Church, Chevery
Union United Church, Sainte-Anne-de-Bellevue
Union United Church, Saint-Anne-de-Bellevue

Adoptée**Culte d'ouverture pour la prochaine réunion**

Joëlle Leduc

Motion de clôture

MOTION_147 du 5 novembre 2020 (D. Macdonald/D. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka mette fin à la réunion à 11 h 55. **Adoptée**

Prière de clôture

Dates des prochaines réunions : samedi 21 novembre — réunion du conseil régional; jeudi 14 janvier — réunion sur ZOOM de 9 h à 12 h; jeudi 18 février — réunion sur ZOOM de 9 h à 12 h

Pasteure Linda Buchanan
Présidente

Pasteure Rosemary Lambie
Ministre exécutive

Annexes

Annexe A	Procès-verbal de la réunion sur les relations pastorales du 22 octobre 2020	Page 231 à 232
Annexe B	État des résultats et le projet de budget pour 2021	Pages 233 à 241
Annexe C	Maison Saint Columba Statuts (en vigueur le 4 novembre 2020)	Pages 242 à 250

Annexe A

Équipe dirigeante en matière de relations pastorales du Conseil régional Nakonha:ka
Réunion du jeudi 22 octobre 2020 à 10 h

1. Prière d'ouverture par Darryl — « Waiting », tirée du recueil *Patterns of our Days* de Catherine Galloway
 2. Présences : Janet Bisset, Mher Khatchikian, Rosemary Lambie (personnel), Darryl Macdonald, Birgit Neuschild, Dave Lambie Absences : Marc Grenon, Jennifer Mountain.
 3. Adoption de l'ordre du jour (D. Lambie, M. Khatchikian) Adopté
 4. Procès-verbal de la réunion du 23 septembre (D. Lambie, M. Khatchikian) Adopté
 5. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion précédente
- Communautés de foi en transition
- Communauté arménienne — aucun changement
- Fulford — Aucun changement.
- Granby — Aucun changement.
- Charge pastorale de Harrington Harbour — Aucune activité pour le moment.
- Hatley — Aucune nouvelle.
- Hemingford/Lacolle-Clarenceville — Encore aucun projet d'ouverture.
- Communauté hongroise — Besoin de supervision pour quelques années. Darryl s'adressera à nouveau à David Clinker, ou lui demandera des suggestions. Il faut demander à Reed Sherman si c'est absolument nécessaire.
- Huntingdon — Aucune nouvelle.
- Communauté italienne — assemblée annuelle de la paroisse prévue le 22 novembre par Zoom et en personne pour ceux et celles qui ne peuvent pas utiliser Zoom. Première réunion du conseil — encore aucune date. L'avenir du bâtiment et de la paroisse semble actuellement incertain.
- Kahnawake — Besoin d'un superviseur; travailler avec Kanasatake pourrait ne pas être réaliste.
- MRL — Scott Patton a volontiers accepté de travailler avec Birgit, les deux postes temporaires sont pourvus comme prévu. Le travail porte maintenant sur la description des postes permanents.
- Métis Beach — En attente d'une réponse concernant la deuxième phase du plan d'ouverture.
- Communauté coréenne de Montréal — Aucune nouvelle.
- Mont-Bruno — Marc Grenon ne signale aucun changement. La communauté de foi reçoit des services de culte et des soins pastoraux de Jennifer à Saint-Lambert ainsi qu'à la charge pastorale de la Vallée du Richelieu.
- Sainte-Genève — En attente d'une date pour la cérémonie d'alliance. Joëlle annonce qu'elle est enceinte et que l'accouchement est prévu pour avril 2021.
- La Table — Sainte-Claire — Stéphane Vermette est-il payé à mi-temps? Il ne s'agit PAS d'une communauté de foi *stricto sensu*. Les adhérents et adhérentes semblent tous être membres d'autres communautés de foi.
- Union — Une lettre est envoyée au pasteur pour l'informer que sa nomination prendra fin le 31 décembre. La communauté de foi aura besoin d'un superviseur ou d'une superviseure à partir du 1^{er} janvier 2021.
6. Rapport sur le personnel célébrant laïque agréé : Deux membres du personnel célébrant laïque agréé (PCLA) de Union n'ont pas reçu le soutien de leur conseil d'administration et leur alliance ne pourra donc pas être renouvelée, à moins que ces personnes trouvent une autre paroisse prête à les soutenir. Judy Coffin dispose d'une liste de tous les cours suivis et les détails de ces cours. De plus, les rapports de vérification des antécédents judiciaires doivent lui être envoyés aux fins de la tenue d'un registre.
 7. Préoccupations pastorales :
Sabrina, Ohannes, Robert Thompson, Lisa Bryer-de Weaver, Joëlle et tous les autres.
 8. Besoin de supervision : communauté hongroise, Kahnawake, Mascouche.
 9. Affaires nouvelles : Rapport du comité des congés sabbatiques (Birgit) — Paula Kline de la Mission communautaire de Montréal sera en congé sabbatique de juin à août 2021, pour étudier l'éco-théologie.

-
10. Prochaine réunion : **26 novembre 2020 à 13 h**, par Zoom
 11. Prière de clôture — par D. Lambie

Annexe B

État des résultats

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council									
Statement of Income									
For the Nine-Month Period ended September 30, 2020	Year to Date - Actual			2020 - Budget					
	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$			\$
Revenue									
General Council Office (GCO) Grant from Assessments	238,167	0	238,167	322,600	0	322,600			322,600
GCO Grant for Executive Minister/Assistant	25,125	0	25,125	33,500	0	33,500			33,500
GCO Grant for Mission & Support	0	211,920	211,920	0	289,000	289,000			289,000
Finance & Extension Board funding	15,000	382,500	397,500	20,000	510,000	530,000			530,000
Regions 11 & 12 for share of services	25,125	0	25,125	33,500	0	33,500			33,500
Miscellaneous (with \$19,948 transfer for Good Samaritan)	21,653	0	21,653	0	0	0			0
Total Revenue	325,070	594,420	919,490	409,600	799,000	1,208,600			
Expenses									
Staff Expenses (Schedule 1)	155,080	151,684	306,764	295,000	207,000	502,000			
Office Expenses (Schedule 2)	28,547	0	28,547	34,800	0	34,800			
Finance and Archives (Schedule 3)	4,998	0	4,998	15,500	0	15,500			
Committee & Meetings, Travel (Schedule 4)	2,898	0	2,898	18,000	3,000	21,000			
Clusters, Networks Support (Schedule 5)	0	0	0	5,000	0	5,000			
Youth & YAYA, LLWL Training Support (Schedule 6)	0	2,814	2,814	0	8,000	8,000			
Communications & Information Technology (Schedule 7)	7,059	1,294	8,353	10,200	2,000	12,200			
Transformation & Facilitation (Schedule 8)	0	5,950	5,950	0	10,000	10,000			
Union United Church (Montreal) (Schedule 9)	21,959	0	21,959	20,000	0	20,000			
Contingency (Schedule 10)	350	0	350	10,000	20,000	30,000			
Mission Support (Schedule 11)		379,661	379,661	0	506,214	506,214			
Transfer for Good Samaritan		19,948	19,948						
Miscellaneous and unallocated	0	0	0	1,100	42,786	43,886			
Total Expenses	220,891	561,351	782,242	409,600	799,000	1,208,600			

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council									
Statement of Income									
For the Nine-Month Period ended September 30, 2020		Year to Date - Actual			2020 - Budget				
	Governance	Mission/ Ministry	Total		Governance	Mission/ Ministry	Total		
Schedule for Financial Statements									
For the 9-Month Period ended September 30, 2019									
Schedule 1 - Staff Expenses									
Executive Minister/Assistant (Including Benefits)	54,278	0	54,278		70,400	0	70,400		
Salaries - Mission/Ministry	0	118,364	118,364		0	161,200	161,200		
Salaries - Governance	76,361	0	76,361		174,200	0	174,200		
Benefits (United Church & Government) (26.3%)	22,380	30,423	52,804		41,300	40,600	81,900		
Other Staff Costs (GCO 1.5%)	1,144	1,633	2,777		2,400	1,200	3,600		
Meetings/Hospitality	479	113	592		500	0	500		
Continuing Education	17	0	17		1,400	500	1,900		
Travel	282	539	821		4,000	3,000	7,000		
Cell Phone	138	350	488		800	500	1,300		
Other	0	261	261		0	0	0		
Staff Expenses	155,080	151,684	306,764		295,000	207,000	502,000		
Schedule 2 - Office Expenses									
Rent (including Utilities)	17,932	0	17,932		19,000	0	19,000		
Photocopier	5,727	0	5,727		8,800	0	8,800		
Telephone	1,524	0	1,524		3,000	0	3,000		
Supplies	1,160	0	1,160		3,000	0	3,000		
Postage/Courier	928	0	928		1,000	0	1,000		
Archives Maintenance		0	0		0	0	0		
Other	1,277	0	1,277		0	0	0		
Total Office Expenses	28,547	0	28,547		34,800	0	34,800		
Schedule 3 - Finance & Archives Expense									
Accounting & Review	4,298	0	4,298		15,000	0	15,000		
Bank Charges	0	0	0		500	0	500		
Archives	701	0	701		0	0	0		
Other	0	0	0		0	0	0		
Total Finance & Archives Expense	4,998	0	4,998		15,500	0	15,500		

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council									
Statement of Income									
For the Nine-Month Period ended September 30, 2020	Year to Date - Actual			2020 - Budget					
	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total			
Schedule 4 - Committee & Meetings Expenses									
Region AGM	2,898	0	2,898	9,000	0	9,000			
Other regional meetings	0	0	0	7,500	0	7,500			
Other meetings	0	0	0	1,500	3,000	4,500			
Total Committee & Meetings Expense	2,898	0	2,898	18,000	3,000	21,000			
Schedule 5 - Clusters & Networks Support									
Clusters & Networks Salaries/Consultant Fees	0	0	0	0	0	0			
Education & Students Support	0	0	0	0	0	0			
Pastoral Relations Support	0	0	0	5,000	0	5,000			
Other Support	0	0	0	0	0	0			
Total Clusters & Networks Support	0	0	0	5,000	0	5,000			
Schedule 6 - Youth & YAYA, LLWL Training Support									
Youth & YAYA Activities Additional Support	0	2,455	2,455	0	3,000	3,000			
United Spirit Camp	0	0	0	0	3,000	3,000			
LLWL Renewal Support	0	359	0	0	2,000	2,000			
Other	0	0	0	0	0	0			
Total - Youth & YAYA, LLWL Training Support	0	2,814	2,455	0	8,000	8,000			
Schedule 7 - Communications & Information Technology									
Internet	232	0	232	1,200	0	1,200			
Web Site Development	0	0	0	0	0	0			
GCO IT Support	3,478	0	3,478	4,000	0	4,000			
IT Equipment	743	1,294	2,037	3,000	0	3,000			
French/English Translation	2,606	0	2,606	2,000	2,000	4,000			
Other	0	0	0	0	0	0			
Total - Communications & Information Technology	7,059	1,294	8,353	10,200	2,000	12,200			
Schedule 8 - Transformation & Facilitation									
Light a Spark	0	5,950	5,950	0	0	0			
Other Support	0	0	0	0	10,000	10,000			
Total - Transformation & Facilitation	0	5,950	5,950	0	10,000	10,000			

2020-236

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

Conseil régional Nakonha:ka
Réunion de l'exécutif

5 novembre 2020
Téléconférence effectuée au
moyen de Zoom

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council									
Statement of Income		Year to Date - Actual			2020 - Budget				
For the Nine-Month Period ended September 30, 2020		Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total		
Schedule 9 - Union United Church (Montreal)									
50% share of Minister's salary & benefits for 2020	21,959		0	21,959		20,000	0	20,000	
Other	0		0	0		0	0	0	
Total - Union United Church (Montreal)	21,959		0	21,959		20,000	0	20,000	
Schedule 10 - Contingency									
General Contingency	350		0	350		5,000	15,000	20,000	
Personnel Emergency Fund	0		0	0		5,000	5,000	10,000	
Total - Contingency	350		0	350		10,000	20,000	30,000	
Schedule 11 - Mission Support		Mission Support from UCC	Mission Support from F&E	Total	Mission Support from UCC	Mission Support from F&E	Total		
Beaconsfield UC - West Island LGBTQ2+ Centre	0	12,750	12,750	12,750	0	17,000	17,000	17,000	
Campus Ministry (Bishop's University)	0	2,250	2,250	2,250	0	3,000	3,000	3,000	
Camino de Emaus de l'Eglise Unie	7,500	42,911	50,411	50,411	10,000	57,214	67,214	67,214	
Comité d'Aide aux Réfugiés	7,500	10,500	18,000	18,000	10,000	14,000	24,000	24,000	
Concordia Multi-Faith and Spirituality Centre	1,500	1,500	3,000	3,000	2,000	2,000	4,000	4,000	
Eglise Unie Saint-Pierre et Pinguet	7,500	12,000	19,500	19,500	10,000	16,000	26,000	26,000	
Harrington Harbour	0	3,750	3,750	3,750	0	5,000	5,000	5,000	
Montreal City Mission	15,000	75,000	90,000	90,000	20,000	100,000	120,000	120,000	
Mount Royal UC COCLA	7,500	11,250	18,750	18,750	10,000	15,000	25,000	25,000	
Saint Columba House	15,000	105,000	120,000	120,000	20,000	140,000	160,000	160,000	
Union United Church (Montreal)	0	22,500	22,500	22,500	0	30,000	30,000	30,000	
The United Theological College	0	7,500	7,500	7,500	0	10,000	10,000	10,000	
Kanesatake United Church	0	11,250	11,250	11,250	0	15,000	15,000	15,000	
Total Mission Support	61,500	318,161	379,661	82,000	424,214	506,214			

Projet de budget 2021

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council									
Statement of Income									
Prepared November 5, 2020 (Paul Stanfield)	2021 - Budget			Estimated 2020 - Actual			2020 - Budget		
	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenue									
General Council Office (GCO) Grant from Assessments	325,000	0	325,000	317,556	0	317,556	322,600	0	322,600
GCO Grant for Executive Minister/Assistant	33,500	0	33,500	33,500	0	33,500	33,500	0	33,500
GCO Grant for Mission & Support	0	240,000	240,000	0	282,560	282,560	0	288,000	288,000
Finance & Extension Board funding	20,000	510,000	530,000	20,000	510,000	530,000	20,000	510,000	530,000
Regions 11 & 12 for share of services	33,500	0	33,500	33,500	0	33,500	33,500	0	33,500
Miscellaneous (transfer for Good Samaritan Archives)	0	0	0	21,653	0	21,653	0	0	0
Total Revenue	412,000	750,000	1,162,000	426,209	792,560	1,218,769	409,600	799,000	1,208,600
Expenses									
Staff Expenses (Schedule 1)	315,892	208,362	524,244	207,140	202,180	409,300	295,000	207,000	502,000
Office Expenses (Schedule 2)	30,600	0	30,600	31,783	0	31,783	34,800	0	34,800
Finance and Archives (Schedule 3)	10,000	0	10,000	10,700	0	10,700	15,500	0	15,500
Committee & Meetings, Travel (Schedule 4)	6,000	0	6,000	5,500	0	5,500	16,000	3,000	21,000
Clusters, Networks Support (Schedule 5)	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	5,000	0	5,000
Youth & YAYA, LLWL, Training Support (Schedule 6)	0	7,700	7,700	0	4,500	4,500	0	8,000	8,000
Communications & Information Technology (Schedule 7)	11,500	1,000	12,500	9,643	1,294	10,937	10,200	2,000	12,200
Transformation & Facilitation (Schedule 8)	0	5,960	5,960	0	5,990	5,990	0	10,000	10,000
Contingency (Schedule 9)	10,000	5,000	15,000	43,683	0	43,683	30,000	20,000	50,000
Mission Support (Schedule 10)	0	506,214	506,214	0	506,214	506,214	0	506,214	506,214
Transfer from Good Samaritan Fund	0	0	0	0	19,948	19,948	0	0	0
Contribution to Contingency Reserve Fund	26,008	15,784	41,792	115,759	52,494	168,254	1,100	42,786	43,886
Miscellaneous and unallocated	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Expenses	412,000	750,000	1,162,000	426,209	792,560	1,218,769	409,600	799,000	1,208,600

Conseil régional Nakonha:ka Regional Council				Statement of Income							
Prepared November 5, 2020 (Paul Stanfield)				Estimated 2020 - Actual				2020 - Budget			
	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total		
Schedule for Financial Statements											
For the 9-Month Period ended September 30, 2019											
Schedule 1 - Staff Expenses											
Executive Minister/Assistant (including Benefits)	74,051	0	74,051	72,371	0	72,371	70,400	0	70,400		
Salaries - Mission/Ministry (Youth Worker & Clusters & Networks)	0	160,974	160,974	0	157,818	157,818	0	161,200	161,200		
Salaries - Governance (Pastoral Relations 2021, Communications, Finance & Office Administrator, Archives)	185,722	0	185,722	101,815	0	101,815	174,200	0	174,200		
Benefits (United Church & Government) (28.3%)	50,145	43,463	93,608	29,840	40,565	70,405	41,300	40,600	81,900		
Other Staff Costs (GCC 1.5%)	2,786	2,415	5,200	1,526	2,178	3,703	2,400	1,200	3,600		
Meetings/Hospitality	550	150	700	550	150	700	500	0	500		
Continuing Education	500	0	500	500	0	500	1,400	500	1,900		
Travel	2,000	1,000	3,000	400	700	1,100	4,000	3,000	7,000		
Cell Phone	138	350	488	138	350	488	800	500	1,300		
Other	0	0	0	0	400	400	0	0	0		
Staff Expenses	315,892	208,362	524,244	207,140	202,160	409,300	295,000	207,000	502,000		
Schedule 2 - Office Expenses											
Rent (including Utilities)	18,000	0	18,000	18,164	0	18,164	19,000	0	19,000		
Photocopier	8,000	0	8,000	8,000	0	8,000	8,800	0	8,800		
Telephone	2,000	0	2,000	2,031	0	2,031	3,000	0	3,000		
Supplies	1,400	0	1,400	1,160	0	1,400	3,000	0	3,000		
Postage/Courier	1,200	0	1,200	928	0	1,200	1,000	0	1,000		
Archives Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Other	0	0	0	1,500	0	1,500	0	0	0		
Total Office Expenses	30,600	0	30,600	31,783	0	32,295	34,800	0	34,800		
Schedule 3 - Finance & Archives Expense											
Accounting & Review	10,000	0	10,000	10,000	0	10,000	15,000	0	15,000		
Bank Charges	0	0	0	0	0	0	500	0	500		
Archives	0	0	0	700	0	700	0	0	0		
Other	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total Finance & Archives Expense	10,000	0	10,000	10,700	0	10,700	15,500	0	15,500		
Schedule 4 - Committee & Meetings Expenses											
Region AGM	6,000	0	6,000	5,500	0	5,500	9,000	0	9,000		
Other regional meetings	0	0	0	0	0	0	7,500	0	7,500		
Other meetings	0	0	0	0	0	0	1,500	3,000	4,500		
Total Committee & Meetings Expense	6,000	0	6,000	5,500	0	5,500	18,000	3,000	21,000		
Schedule 5 - Clusters & Networks Support											
Clusters & Networks Salaries/Consultant Fees	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Pastoral Relations Support	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	5,000	0	5,000		
Other Support	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total Clusters & Networks Support	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	5,000	0	5,000		

2020-240

The United Church of Canada
L'Église Unie du Canada

Conseil régional Nakonha:ka
Réunion de l'exécutif

5 novembre 2020
Téléconférence effectuée au
moyen de Zoom

Conseil régional Nakhonhaka Regional Council			Statement of Income							
Prepared November 5, 2020 (Paul Stanfield)			2021 - Budget		Estimated 2020 - Actual		2020 - Budget			
	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total	Governance	Mission/ Ministry	Total	
Schedule 6 - Youth & YAVA, LLWL Training Support										
Youth & YAVA Activities Additional Support	0	4,000	4,000	0	4,000	4,000	0	3,000	3,000	
United Spirit Camp	0	3,000	3,000	0	0	0	0	3,000	3,000	
LLWL Renewal Support	0	700	700	0	500	2,000	0	2,000	2,000	
Other	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total - Youth & YAVA, LLWL Training Support	0	7,700	7,700	0	4,500	4,000	0	8,000	8,000	
Schedule 7 - Communications & Information Technology										
Internet	500	0	500	400	0	400	1,200	0	1,200	
Web Site Development	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
GCO IT Support	4,500	0	4,500	4,500	4,000	4,500	4,000	0	4,000	
IT Equipment	1,500	1,000	2,500	743	1,294	2,037	3,000	0	3,000	
French/English Translation	5,000	0	5,000	4,000	2,000	4,000	2,000	2,000	4,000	
Other	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total - Communications & Information Technology	11,500	1,000	12,500	9,643	1,294	10,937	10,200	2,000	12,200	
Schedule 8 - Transformation & Facilitation										
Light A Spark Program	0	5,950	5,950	0	5,950	5,950	0	0	0	
Other Support	0	0	0	0	0	0	0	10,000	10,000	
Total - Transformation & Facilitation	0	5,950	5,950	0	5,950	5,950	0	10,000	10,000	
Schedule 9 - Contingency										
General Contingency	5,000	5,000	10,000	350	0	350	5,000	15,000	20,000	
Personnel Emergency Fund	5,000	0	5,000	43,333	0	43,333	5,000	5,000	10,000	
50% share of Ministers's salary & benefits for 2020							20,000	0	20,000	
Total - Contingency	10,000	5,000	15,000	43,683	0	43,683	30,000	20,000	50,000	
Schedule 10- Mission Support										
Beaconsfield UC - West Island LGBTQ2+ Centre	Mission Support from UCC	Mission Support from F&E	Total	Mission Support from UCC	Mission Support from F&E	Total	Mission Support from UCC	Mission Support from F&E	Total	
Campus Ministry (Bishop's University)	17,000	2,000	17,000	0	3,000	17,000	0	3,000	17,000	
Caminio de Emaus de l'Eglise Unie	67,214		67,214	10,000	57,214	67,214	10,000	57,214	67,214	
Comité d'Aide aux Religieux	24,000		24,000	10,000	14,000	24,000	10,000	14,000	24,000	
Concordia Multi-Faith and Spirituality Centre	3,000		3,000	2,000	2,000	4,000	2,000	2,000	4,000	
Eglise Unie Saint-Pierre et Pinget	26,000		26,000	10,000	16,000	26,000	10,000	16,000	26,000	
Harrington Harbour			0	0	5,000	5,000	0	5,000	5,000	
Montreal City Mission	120,000		120,000	20,000	100,000	120,000	20,000	100,000	120,000	
Mount Royal UC COCLA	25,000		25,000	10,000	15,000	25,000	10,000	15,000	25,000	
Saint Columba House	121,000		151,000	20,000	140,000	160,000	20,000	140,000	180,000	
Union United Church (Montreal)	30,000		30,000	0	30,000	30,000	0	30,000	30,000	
The United Theological College			0	0	10,000	10,000	0	10,000	10,000	
Kanestake United Church	15,000		15,000	0	15,000	15,000	0	15,000	15,000	
Site, Genève United Church (ORA Loss & Living)	6,000		6,000							
Remme's United Church	20,000		20,000							
Total Mission Support	33,000	473,214	506,214	82,000	424,214	506,214	82,000	424,214	506,214	

Annexe C

Maison Saint Columba –
Statuts (en vigueur à compter du 4 novembre 2020)

Article 1. Nom

La dénomination de la société est Maison Saint Columba House, ci-après appelée MSC.

Article 2. Objectifs

Dans le cadre de son rôle de ministère communautaire de l'Église Unie du Canada, la MSC de Pointe-Saint-Charles à Montréal a les objectifs suivants :

- faciliter le passage de l'exclusion à la communauté pour les adultes âgés ayant des difficultés intellectuelles en proposant des programmes éducatifs et récréatifs quotidiens;
- aider les personnes à faible revenu et vivant dans la pauvreté en leur fournissant quotidiennement (du lundi au vendredi) des repas chauds, des collations nutritives et de l'information sur les soins de santé de base;
- venir en aide et offrir des services aux jeunes vivant en milieu défavorisé par le biais de l'aide aux devoirs, du mentorat et de la formation au leadership dans le cadre d'une programmation quotidienne ou hebdomadaire;
- favoriser l'éducation des enfants vivant dans un foyer en situation de pauvreté ou à faible revenu au moyen de services d'aide aux devoirs offerts après l'école et d'un soutien à l'acquisition des compétences de la vie courante offert quotidiennement;
- favoriser l'éducation en offrant un programme préscolaire qui vise à promouvoir auprès des enfants l'alphabétisation et l'apprentissage du français ou de l'anglais et à préparer ceux-ci ainsi que leurs parents à l'école primaire;
- soulager les problèmes de santé associés au vieillissement et les personnes touchées par de tels problèmes en offrant la possibilité de participer à des réunions sociales, de l'aide pour les emplettes et des visites à domicile, et en permettant le développement de relations saines qui encourageront des amitiés durables;
- participer avec la communauté et les groupes paroissiaux à des activités en lien avec les questions de justice sociale en travaillant à défendre de telles causes dans la communauté et au-delà;
- aider les personnes à faible revenu et vivant dans la pauvreté en leur offrant la possibilité de participer à des groupes de discussion mensuels pour hommes et femmes comprenant des activités, la transmission d'information sur la santé, des événements culturels;
- offrir des activités spirituelles hebdomadaires pour explorer les questions liées à la foi et trouver du sens au moyen de la méditation, de la réflexion et de rassemblements communautaires;
- offrir la possibilité du bénévolat et des stages étudiants aux personnes qui souhaitent s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- mener toute activité pouvant accessoirement contribuer à la réalisation des objets ci-dessus.

Article 3. Adhésion à la société (Mission)

- 3.1 Catégories.** La société compte trois (3) catégories différentes de membres. Les droits, conditions et restrictions rattachés à chaque catégorie sont indiqués dans les statuts généraux de la société.
- 3.2 Membres ordinaires.** Toute personne souhaitant contribuer à l'atteinte des objectifs de la société peut en devenir membre ordinaire en envoyant une demande d'adhésion à celle-ci. Les demandes d'adhésion sont effectuées en présentant un formulaire prévu à cet effet et en acquittant la cotisation annuelle fixée par le conseil d'administration.

-
- 3.3 Membres de la communauté.** Les résidents et les résidentes de la communauté en général qui ont participé à tout programme de la MSC au cours de la dernière année sont considérés comme des membres aux fins de l'assemblée générale annuelle (AGA) de cette année-là.
- 3.4 Membres spéciaux.** Une ou un membre spécial est une personne qui a offert au moins 10 heures de bénévolat à la MSC au cours de la dernière année dans le cadre de l'un des programmes ou au sein d'un des comités ou groupes de travail de la société, et qui a été reconnue par le conseil d'administration en tant que membre spécial.
- 3.5 Liste des membres.** Le conseil d'administration ratifie la liste à jour des membres au moyen d'une résolution avant la tenue de l'AGA (voir la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec, article 223).
- 3.6 Cartes ou certificats.** Les administrateurs peuvent délivrer des cartes ou des certificats d'adhésion et doivent en approuver la forme et le libellé.
- 3.7 Démission.** Un ou une membre peut mettre fin à son adhésion en envoyant à la société une lettre indiquant son souhait de ne plus être membre. Un ou une membre ordinaire qui met fin à son adhésion n'a pas droit à un remboursement de la partie non expirée de sa cotisation annuelle.
- 3.8 Avis d'assemblée** Lorsqu'une AGA est prévue, un avis de convocation est envoyé à chaque membre ordinaire ayant le droit d'y assister à l'AGA et de voter au moins trente (30) jours avant sa tenue. Un avis de convocation pour les membres de la communauté et les membres spéciaux doit être affiché à un endroit bien visible de la MSC au moins trente (30) jours avant l'AGA.
- 3.9 Quorum.** Le quorum de l'assemblée est de dix (10) membres figurant dans la liste à jour ratifiée comme telle par le conseil d'administration et d'une (1) personne désignée faisant partie du Conseil régional Nakonha:ka ou de toute instance de remplacement de l'Église Unie du Canada, cette personne étant, à moins d'indication contraire, le ministre exécutif ou la ministre exécutive de ce conseil régional.
À aucun moment le superviseur ou la superviseure (comme le prévoit l'article 19.13 des présentes) ne peut être la voix constituant la majorité.

Article 4. Assemblées générales

- 4.1** Conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec, l'AGA est tenue aux fins de la réception des états financiers de l'année précédente et du rapport de fin d'année du conseil d'administration, de la nomination de l'équipe de vérification et de l'élection du nouveau conseil d'administration.
- 4.2** L'AGA se tient dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice financier, dans un lieu et à un moment déterminés par le conseil d'administration.
- 4.3** Tout avis de convocation à une assemblée générale doit être envoyé quatorze (14) jours avant celle-ci. Il est envoyé par la poste, par télécopieur, par messagerie ou par courriel aux coordonnées les plus récentes de chaque membre figurant dans les registres de la MSC.
- 4.4** Le quorum pour toute assemblée est de dix (10) membres figurant dans la liste à jour ratifiée comme telle par le conseil d'administration et d'une (1) personne désignée faisant partie du Conseil régional Nakonha:ka ou de l'instance de remplacement de l'Église Unie du Canada, cette personne étant, à moins d'indication contraire, le ministre exécutif ou la ministre exécutive de ce conseil régional.

4.5 Les assemblées générales sont régies par la version la plus récente du *Robert's rules of order*. En cas de conflit entre les règles du *Robert's rules of order* et les statuts ou les politiques légitimes de la MSC, ces derniers ou ces dernières auront préséance.

4.6 Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le conseil d'administration ou par le ou la secrétaire à la demande de dix membres en règle. La demande doit contenir les points à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire. Seuls les points contenus dans la convocation peuvent être abordés lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Article 5. Conseil d'administration

5.1 Composition

La MSC est dirigée par un conseil d'administration composé de quinze (15) personnes au maximum. Le conseil d'administration de la MSC comprend au moins une personne appartenant à chacune des catégories de membres suivantes :

- sièges 1 à 8 : désignés par le Conseil Régional Nakonha:ka ou l'instance de remplacement de l'Église Unie du Canada, y compris la directrice générale de la MSC;
- siège 7 : un ou une membre du personnel désigné par les membres du personnel;
- sièges 7 à 10 : membres ordinaires, conformément à l'article 3.2;
- sièges 11 et 12 : membres de la communauté en général, conformément à l'article 3.3;
- sièges 13 à 15 : membres spéciaux, conformément à l'article 3.4.

5.2 Processus de présentation d'une candidature pour devenir membre du conseil d'administration

Les personnes qui souhaitent devenir membres en vertu de l'article 5.1 et qui soutiennent les objectifs de la MSC peuvent poser leur candidature pour devenir membres du conseil d'administration. Les candidatures potentielles sont soumises au comité des nominations du conseil d'administration avant d'être proposées à l'AGA. Le conseil d'administration a le pouvoir d'inviter des personnes à présenter leur candidature dans le cadre du processus de nomination.

5.3 Durée des mandats

Le mandat des membres du conseil d'administration, à l'exclusion de la directrice générale, est de trois ans à compter de la fin de l'AGA au cours de laquelle a eu lieu leur élection, et il est renouvelable une fois. Les membres du conseil d'administration restent en fonction jusqu'à leur remplacement, et sont éligibles à une réélection lors de l'AGA pour un second mandat. Le mandat des membres du conseil d'administration étant de trois ans, un tiers de postes doivent faire l'objet d'une élection ou d'une réélection chaque année. Les membres peuvent se retirer pour un an et être ensuite éligibles à une réélection. La directrice générale est membre pour une durée illimitée, sauf en cas de révocation.

5.4 Démission

Les membres du conseil d'administration peuvent démissionner en envoyant une lettre au secrétaire ou à la secrétaire de la MSC.

5.5 Révocation de membre et postes vacants

Un ou une membre du conseil d'administration peut être révoqué par les membres de la MSC qui ont eu le droit de l'élire lors d'une assemblée générale. La personne menacée de révocation doit recevoir un avis de convocation quatorze (14) jours avant la date de l'assemblée. L'avis doit contenir les raisons de sa révocation. La personne menacée de révocation aura le droit de prendre la parole lors de l'assemblée générale extraordinaire ou d'envoyer un argumentaire écrit qui sera lu par le président ou la présidente de l'assemblée.

Au moment de la révocation, l'assemblée générale extraordinaire peut, à la même occasion, nommer à tout poste vacant une personne autorisée à l'être en vertu de l'article 3. Une telle personne peut également être nommée à un poste rendu vacant en raison d'une démission, d'une révocation, d'un décès, etc. conformément à l'article 3, sauf dans le cas de l'application de l'article 5.5.

5.6 Postes vacants

Entre les assemblées générales, le conseil d'administration a le pouvoir de nommer temporairement une personne à un poste vacant, sous réserve de ratification de la nomination par l'assemblée générale annuelle. La personne doit avoir été nommée en tant que membre de la catégorie associée au siège vacant.

5.7 Quorum

Le quorum pour toutes les réunions du conseil d'administration est de 50 %, plus un ou une membre en fonction.

5.8 Avis d'assemblée

Les réunions du conseil d'administration peuvent être convoquées par le président ou la présidente ou par deux (2) de ses membres. La convocation et tous les documents relatifs à la réunion doivent être envoyés cinq (5) jours à l'avance à chaque membre du conseil d'administration. En cas d'urgence, le délai de l'avis de convocation peut être réduit à 24 heures. Néanmoins, une réunion peut être tenue à tout moment à condition que tous les membres du conseil renoncent au délai de l'avis de convocation.

Les membres présents à une telle réunion sont réputés avoir renoncé au délai de l'avis de convocation, sauf si leur présence a pour but d'exprimer leur opposition à la tenue de la réunion.

5.9 Présidence et secrétariat du conseil d'administration

La présidence et le secrétariat du conseil d'administration sont assumés par le président ou la présidente et le secrétaire ou la secrétaire de la société.

5.10 Tenue de réunions à l'aide de dispositifs technologiques

Les membres du conseil d'administration sont autorisés à participer à toute réunion du conseil d'administration par téléphone, par vidéoconférence ou à l'aide de tout autre moyen technologique. Chaque membre du conseil d'administration doit avoir accès à la même technologie et être autorisé à participer à toutes les délibérations et tous les votes pendant la réunion.

5.11 Résolution unanime du conseil d'administration

Un document portant les signatures de tous les membres du conseil d'administration est considéré comme une résolution de ce dernier et a la même valeur que s'il avait approuvé lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoquée.

5.12 Règles de procédure

Les réunions du conseil d'administration sont régies par la version la plus récente du *Robert's rules of order*. En cas de conflit entre les règles du *Robert's rules of order* et les statuts ou les politiques légitimes de la MSC, ces derniers ou ces dernières auront préséance.

5.13 Rémunération

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour l'exercice de leurs fonctions. Ils ont toutefois droit à un remboursement des dépenses pré-approuvées par la directrice générale et engagées dans le cadre de leurs fonctions, moyennant présentation des pièces justificatives et des reçus appropriés.

Article 6. Exécutif

6.1 Composition de l'exécutif

L'exécutif est composé au minimum d'une présidence, d'une trésorerie et d'un secrétariat. Tous les membres du conseil d'administration peuvent occuper un des postes de l'exécutif.

6.2 Création de postes au sein de l'exécutif

Le conseil d'administration peut créer de nouveaux postes au sein de l'exécutif à tout moment par un vote à la majorité simple.

6.3 Nomination et révocation des postes au sein de l'exécutif

Les personnes occupant les postes au sein de l'exécutif sont nommées par le conseil d'administration pour un mandat d'un (1) an, renouvelable. Toute personne occupant un poste au sein de l'exécutif peut faire l'objet d'une révocation par le conseil d'administration pour quelque motif que ce soit au moyen d'une résolution.

6.4 Rémunération

Les membres de l'exécutif ne sont pas rémunérés pour l'exercice de leurs fonctions. Ils ont toutefois droit à un remboursement des dépenses engagées dans le cadre de leurs fonctions, moyennant présentation des pièces justificatives et des reçus appropriés.

6.5 Tâches et responsabilités

6.5.1 Présidence : Le président ou la présidente préside toutes les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales de la MSC, en plus de superviser les affaires générales de celle-ci.

6.5.2 Secrétariat : Le ou la secrétaire tient un compte rendu écrit de toutes les réunions et veille à ce qu'une copie du procès-verbal de chaque réunion soit remise à tous les membres du conseil d'administration avant la tenue de la réunion ordinaire suivante. Le ou la secrétaire s'occupe de toute la correspondance du conseil d'administration et veille à ce que des copies officielles signées des procès-verbaux soient conservées au bureau.

6.5.3 Trésorerie : Les responsabilités du trésorier ou de la trésorière consistent à veiller au maintien de la stabilité financière de la MSC. Le trésorier ou la trésorière assure la tenue d'états financiers complets et précis dans lesquels sont consignés tous les encaissements et décaissements, et supervise les dépôts d'argent ainsi que la mise en lieu sûr des actifs financiers de la MSC. À chaque réunion ordinaire du conseil d'administration et toute autre occasion où le conseil d'administration le demande, le trésorier ou la trésorière rend compte de toutes les transactions. Chaque année, le trésorier ou la trésorière remet tous les comptes à la personne chargée de leur vérification selon les directives du conseil d'administration. Le rapport financier annuel vérifié est présenté chaque année lors de la réunion de mars du conseil d'administration aux fins d'approbation par celui-ci. S'il est approuvé, le rapport financier doit alors être signé par deux membres du conseil d'administration et être présenté à l'assemblée générale annuelle. En consultation avec la directrice, le trésorier ou la trésorière prépare chaque année un budget qui sera examiné lors de la réunion de décembre du conseil d'administration.

Article 7. Conflit d'intérêts

- 7.1** Toute personne qui est membre de l'exécutif ou du conseil d'administration est tenue de divulguer les organisations dans lesquelles elle-même ou une personne au sein de sa famille immédiate a des intérêts commerciaux et avec lesquelles la MSC pourrait passer un contrat. Lorsqu'une question liée à une telle organisation se présente, la personne s'abstient de participer à la discussion, sauf pour répondre aux questions des autres membres du conseil d'administration, et se retire avant le vote touchant la question.

- 7.2 Chaque membre du conseil d'administration ou de l'exécutif doit signaler au conseil d'administration toute situation de conflit d'intérêts le touchant ou la touchant et ce conflit doit être consigné dans le procès-verbal de la réunion durant laquelle il a été divulgué.

Article 8. Limitation de la responsabilité

Aucun membre du conseil d'administration, dirigeant ou dirigeante ou employé ou employée ne saurait être tenu responsable pour les actes, les encaissements, les actes de négligence ou les manquements de tout autre membre du conseil d'administration, dirigeant ou dirigeante ou employé ou employée ou pour leur participation à tout encaissement ou à tout manquement lié à la conformité, ou pour toute perte ou tout dommage subi par la MSC ou toute dépense qu'elle a engagée du fait de l'insuffisance ou de l'imperfection du titre de propriété d'un bien acquis pour la MSC ou en son nom ou du fait de l'insuffisance ou de l'imperfection de toute sûreté dans laquelle les fonds de la MSC sont investis, ou pour toute perte ou tout dommage causé par la faillite ou l'insolvabilité ou les actes délictueux d'une personne auprès de laquelle les fonds, les titres ou les effets de la MSC sont investis, ou pour toute perte ou tout dommage causé par la faillite ou l'insolvabilité ou les actes délictueux d'une personne auprès de laquelle les fonds, les titres ou les effets de la MSC sont déposés, ou pour toute perte causée par une erreur de jugement ou une omission de la part de cette personne ou pour tout autre perte, dommage ou infortune qui surviendrait dans l'exercice des fonctions ou dans le cadre de l'emploi de la personne ou en lien avec ses fonctions ou son emploi, à moins de découler de la négligence ou d'une omission volontaire de la personne, étant entendu qu'aucune disposition des présents statuts ne libère les membres du conseil d'administration, les dirigeants ou dirigeantes ou les employés ou employées de leur obligation d'agir conformément à la loi ou de leur responsabilité en cas de manquement à celle-ci.

Article 9. Indemnisation

La MSC indemnise un ou une membre du conseil d'administration ou dirigeant ou dirigeante de la MSC, un ancien ou une ancienne membre du conseil d'administration ou dirigeant ou dirigeante de la MSC qui assume ou a assumé, à la demande de la MSC, les fonctions d'administrateur ou d'administratrice ou de dirigeant ou de dirigeante d'une personne morale dont la MSC est ou était actionnaire (ou dans laquelle la MSC détenait des actions de quelque type que ce soit) ou créancier, ainsi que les héritiers et représentants légaux du ou de la membre du conseil d'administration ou dirigeant ou dirigeante, de tous leurs frais et dépenses, y compris les sommes versées pour transiger sur un procès ou exécuter un jugement, entraînés par des poursuites civiles, pénales, administratives ou autres dans lesquelles la personne a été partie en raison de ses fonctions d'administrateur ou administratrice ou de dirigeant ou dirigeante de la MSC ou de toute autre personne morale liée à la MSC, dans toute la mesure permise par la loi et ces statuts. La MSC est autorisée à conclure des accords attestant de son obligation d'indemnisation à l'égard des personnes précitées dans toute la mesure permise par la loi et peut se procurer et conserver une police d'assurance contre le risque que présente son obligation d'indemnisation en vertu de cette disposition.

Article 10. Exécution des contrats

Les contrats, documents ou autres actes écrits nécessitant la signature de la MSC sont signés par le président ou la présidente et le secrétaire ou la secrétaire. Tous les contrats, documents ou autres actes écrits ainsi signés engagent la MSC sans autre autorisation ou formalité.

Nonobstant cette disposition, les membres du conseil d'administration sont à l'occasion autorisés, moyennant une résolution à cet effet, à nommer un ou plusieurs dirigeants ou dirigeantes, administrateurs ou administratrices ou autres personnes pour signer au nom de la MSC des contrats, des documents ou d'autres actes écrits de manière générale, ou des contrats, des documents ou d'autres actes écrits bien précis.

Article 11. Opérations bancaires et emprunts

Les opérations bancaires de la MSC, y compris, sans s'y limiter, les emprunts et l'octroi de garanties à ce titre, doivent être effectuées auprès de banques, sociétés de fiducie ou autres personnes morales ou organisations et en vertu des accords, directives et délégations de pouvoirs occasionnellement déterminés par les membres du conseil d'administration par résolution. Sans limiter les pouvoirs d'emprunt de la MSC, le conseil d'administration peut, à l'occasion : a) emprunter de l'argent sur le crédit de la MSC; b) émettre, réémettre, vendre ou mettre en gage des obligations, des obligations non garanties, des billets ou d'autres titres de créance ou garanties de la MSC, qu'ils soient garantis ou non; c) hypothéquer, nantir, mettre en gage ou créer un intérêt ou une charge sur l'ensemble ou une partie des biens (y compris l'entreprise et les droits) de la MSC, détenus ou acquis ultérieurement, par voie d'hypothèque, de nantissement ou autrement, pour garantir le paiement de ces titres de créance ou garanties de la MSC. Rien dans le présent règlement ne limite ni ne restreint l'emprunt de fonds par la MSC sur des lettres de change ou billets à ordre faits, tirés, acceptés ou endossés par ou au nom de la MSC.

Article 12. Livres de la société

La MSC conserve à son siège social, pendant les heures normales d'ouverture, un ou plusieurs livres contenant les éléments suivants :

- a) les présents statuts et ses modifications éventuelles;
- b) les noms et adresses des membres;
- c) les noms et adresses des membres du conseil d'administration et les dates de début et de fin de leur mandat respectif;
- d) les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration, approuvés par ce dernier et signés par le ou la secrétaire.

Article 13. Exercice financier

L'exercice financier de la MSC se termine le 31 décembre. Les états financiers de la MSC sont établis jusqu'à cette date et présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Article 14. Siège social

Le siège social de la MSC est situé dans la ville de Montréal (Québec). En plus de ce qui précède, la MSC peut établir d'autres bureaux ailleurs, selon ce que les membres du conseil d'administration peuvent déterminer à l'occasion.

Article 15. Comités du conseil d'administration

15.1 Les comités permanents du conseil d'administration sont :

- le comité des bâtiments;
- le comité de collecte de fonds;
- le comité des nominations;
- le comité du personnel.

15.2 Composition des comités

Le président ou la présidente de chaque comité est un membre du conseil d'administration. La majorité des membres du comité du personnel sont des membres du conseil d'administration. Le personnel, à l'exception de la directrice générale, ne peut pas faire partie du comité du personnel. Le comité des nominations est composé uniquement de membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration doit approuver la composition de tous les comités. Le président ou la présidente de chaque comité fait approuver les noms

des membres de son comité par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a le pouvoir de créer et de dissoudre des comités *ad hoc* au besoin.

Article 16 Signataires autorisés

Le conseil d'administration désigne des signataires autorisés. La signature de deux signataires autorisés est requise pour tout chèque ou retrait.

Article 17. Autorité, promulgation ou modification des statuts

Tous les règlements, modifications des statuts, résolutions, motions ou décisions de la MSC, y compris, mais sans s'y limiter, lorsqu'ils émanent de l'exécutif, du conseil d'administration ou de l'assemblée générale, doivent être conformes aux présents statuts. En cas de conflit entre les présents statuts et tout autre règlement de la MSC, les présents statuts ont préséance.

Les modifications apportées aux présents statuts et l'adoption de tout nouveau règlement doivent être approuvées par les deux tiers du conseil d'administration et ratifiées par la majorité des membres lors d'une assemblée générale, cette majorité devant inclure le Conseil régional Nakonha:ka ou toute instance de remplacement de l'Église Unie du Canada.

Article 18. Dispositions générales

Dans les présents statuts, le masculin comprend le féminin, le singulier comprend le pluriel et vice-versa, le cas échéant.

Article 19. Dispositions particulières de l'Église Unie du Canada

Tant que la société demeurera un ministère communautaire de l'Église Unie du Canada, tel qu'il est stipulé à l'article 2 des présents statuts, les dispositions particulières suivantes s'appliqueront à celle-ci :

- 19.1** La société doit se conformer en tout temps aux politiques, aux normes et aux règlements applicables de l'Église Unie du Canada, tels qu'ils ont été édictés par l'autorité compétente.
- 19.2** La société ne peut créer d'autres sociétés, sauf si elle obtient l'approbation de l'instance de supervision compétente de l'Église Unie du Canada (ci-après appelées « instance de supervision »), tel qu'il est stipulé à l'article 19.13 ci-dessous, et l'approbation administrative du Conseil général.
- 19.3** Une personne désignée par l'instance de supervision (cette personne doit être la ministre exécutive du conseil régional ou une instance de remplacement, sauf indication contraire) est membre correspondant d'office du conseil d'administration et, à ce titre, reçoit les avis de convocation et les procès-verbaux des réunions, et a le droit d'assister à toutes les réunions avec ou sans droit de vote.
- 19.4** Le rapport annuel présenté à l'instance de supervision doit comprendre la composition du conseil d'administration, le procès-verbal de l'assemblée annuelle, les états financiers (vérifiés ou examinés de manière indépendante par une personne qualifiée) et la couverture d'assurance (qui doit désigner l'Église Unie du Canada comme assurée supplémentaire).
- 19.5** La société doit posséder des polices d'assurance en vigueur couvrant l'incendie, la responsabilité tous risques et tout autre élément assurable. L'instance de supervision peut exiger un montant minimal des protections offertes par les polices, et ces dernières doivent désigner l'Église Unie du Canada comme assurée supplémentaire.

-
- 19.6** Les initiatives de collecte de fonds et les appels de fonds touchant d'autres parties de l'Église Unie du Canada doivent faire l'objet d'une approbation préalable de l'instance de supervision.
- 19.7** L'endettement est soumis aux limites prescrites par l'instance de supervision, selon ce qu'elle juge approprié.
- 19.8** La vente, le transfert, l'hypothèque, l'acquisition ou la location de tout terrain (immeuble) doit faire l'objet d'un consentement écrit préalable de l'instance de supervision.
- 19.9** La société ne peut, sans un consentement écrit préalable de l'instance de supervision, entreprendre une procédure qui pourrait aboutir à la liquidation (dissolution) volontaire de la société, ou s'engager dans une telle procédure de quelque manière que ce soit.
- 19.10** Les actifs de la société seront dévolus à l'Église Unie du Canada, ou à l'organisme de bienfaisance enregistré désigné par l'Église Unie du Canada, dans le cas où la société cesserait de fonctionner ou si elle cessait d'exister en tant que société. Le décaissement de ces actifs sera déterminé en consultation directe avec le Conseil régional Nakonha:ka ou l'instance de remplacement de l'Église unie du Canada.
- 19.11** Les dispositions du présent article 19 ne peuvent être changées ou modifiées sans un consentement écrit préalable de l'instance de supervision et l'approbation administrative du Conseil général. En cas de contradiction ou d'incompatibilité entre les dispositions du présent article 19 et toute autre section des statuts, les dispositions du présent article 19 prévalent.
- 19.12** Il est entendu qu'une approbation de l'instance de supervision et du Conseil général est nécessaire pour toute modification apportée à la charte de la société (lettres patentes ou autres) ou à ses statuts.
- 19.13** Dans le cadre des présents statuts, l'instance de supervision correspond au Conseil régional Nakonha:ka ou à l'instance de remplacement de l'Église Unie du Canada.

Entrée en vigueur des modifications : le 5 novembre 2020.